

AFFAIRE N° 8

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
POUR L'AGRANDISSEMENT DU C.A.S.E.  
DE LA MONTAGNE/SAINT-BERNARD

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin d'assurer une meilleure animation du secteur, la Municipalité envisage d'agrandir les locaux du C.A.S.E. de la Montagne/Saint-Bernard.

Le coût des travaux correspondants est estimé à 600 000 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue ; en cas de résultats infructueux, à traiter par marché négocié.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Saint-Denis, le 14 NOV. 1989

LE SECRETAIRE GENERAL  
Yves CROCHET

